



Lycée d'enseignement  
général  
Alexis Monteil  
Aveyron  
académie  
Toulouse

Monteil  
développeur de talents

Année scolaire  
2021 - 2022



Présentation

Section **FOOTBALL**

Lycée Alexis MONTEIL  
RODEZ

***FILLES***

Nées en 2006, 2005 , 2004



Offrir aux jeunes sportifs un triple projet

**Scolaire Sportif Citoyen**

*Lycée Alexis Monteil*

14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9

Standard : 05 65 67 25 00    Secrétariat : 05 65 42 57 47

Site internet : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

**Portes ouvertes samedi 6 mars 2021**

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b><u>Objectif</u></b>	<p style="text-align: center;">S'assurer une réussite scolaire tout en s'investissant dans une pratique sportive de haut niveau.</p> <p>Circulaire EN: <a href="https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo38/MENE1117113C.htm">https://www.education.gouv.fr/bo/11/Hebdo38/MENE1117113C.htm</a></p>	
<b><u>Organisation</u></b>	<p>Les élèves bénéficient d'horaires aménagés. Ils terminent les cours à 16h les jours d'entraînement. <b>Les « options d'enseignement » et certaines filières ne sont pas toutes compatibles avec les horaires des sections, notamment le lycée professionnel.</b></p> <p>Les cours ont lieu du lundi 9h00 au vendredi 17h00, le mercredi après-midi étant réservé à l'U.N.S.S (<b>participation obligatoire</b>).</p> <p>Accueil des internes possible le dimanche soir entre 20h et 22h00.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Coût de la pension : environ 1500 € internat; 550 € demi pension.</li> <li>✓ Ceux qui souhaitent être hébergés tout le week-end doivent trouver un accord avec le club dans lequel ils sont licenciés.</li> </ul> <p><b>Frais divers</b> : adhésion à la maison des lycéens: 15€ ; Licence UNSS : 10€ ; Pack équipement : de 100 à 150€.</p>	
<b><u>Engagement</u></b>	<b><i>Scolaire</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans une <b>réussite scolaire</b> par son investissement, son comportement et son travail personnel. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>L'élève s'engage à être</u> :</li> </ul> </li> </ul> <p>Ponctuel(le), assidu(e), impliqué(e) dans ses études et son travail personnel.</p>
	<b><i>Sportif</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans une <b>réussite sportive</b> individuelle et collective. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>L'élève s'engage à être</u>:</li> </ul> </li> </ul> <p>Présent(e) et impliqué(e) à tous les entraînements. L'élève devra respecter une hygiène de vie pour une bonne pratique du sport de haut niveau.</p>
	<b><i>Citoyen</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans le <b>respect des règles</b> de vie du lycée, de son règlement intérieur et des valeurs du sport. <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <u>L'élève s'engage à être</u>:</li> </ul> </li> </ul> <p>Irréprochable dans son comportement de tous les jours, l'élève devra préserver une image saine du lycée, de la section , de son club et de son sport.</p>












### I - LA SCOLARITÉ

#### ***La priorité est donnée à la réussite des études.***

Le coordonnateur mettra en place un suivi régulier des différents élèves tout au long de l'année scolaire. Un bilan trimestriel sera réalisé avec chaque élève et l'équipe pédagogique.

*Pour toutes difficultés scolaires ou d'intégration repérées, des actions personnalisées pourront alors être mise en œuvre. (étude surveillée, aide aux devoirs, etc.).* **Une charte du sportif sera signée.**

## II - LE SPORTIF

<b>LES ENTRAÎNEMENTS</b>	<b>Lundi</b> <b>16h00 - 18h00</b>	-Technique individuelle générale/ Jeu collectif / Tactique		
	<b>Mardi</b> <b>16h00 - 18h00</b>	-Technique individuelle générale/ Jeu collectif / Tactique		
	<b>Mercredi</b> <b>13h00 - 16h00</b>	- Compétitions excellence ou UNSS OU PPG Prépa Physique Générale		
	<b>Judi</b> <b>16h00 - 18h00</b>	- Jeu, Situation, Jeu		
	Un <b>cinquième</b> entraînement est assuré par le club le <b>vendredi</b> à 17h15.			
<b>L'ENCADREMENT</b>			<u>Coordonnateur</u>	<u>Professeur d'EPS</u>
	<b>Patrice GARRIGUES</b>			
			<b>Franck PLENECASSAGNE</b> , directeur technique RAF <b>Mathieu RUFFIE</b> , coach D2 féminine RAF <b>Jean Luc GOUZE</b> , éducateur U19 filles RAF <b>Guillaume MIQUEL</b> , préparateur physique RAF	
	<b>Médical</b> 	Médecin scolaire	Infirmier scolaire	Kinésithérapeute
		Mme LEBEGUE	<b>Cyril DRUILHE</b> , 11 rue Amphithéâtre 12000 Rodez	
<b>LES INFRASTRUCTURES</b>	L'établissement scolaire Alexis Monteil dispose d'installations sportives intra-muros et sollicitera d'éventuelles structures municipales.			
			Salle de Musculation / 2 Gymnases	
	 		<b>Principalement :</b> Domaine de Vabre, pelouse, Rodez. Stade Polonia synthétique Rodez Stade de Druelle synthétique	
<b>SENSIBILISATION</b>	Différentes réunions d'information et de sensibilisation pourront être organisées :			
	<b>- Réunion sur le Dopage et les conduites dopantes</b> <b>- Réunion sur la diététique</b>	<b>- Rencontre sportifs de haut niveau</b>	<b>- Réunion sur l'arbitrage</b>	
<b>LES DIFFÉRENTS PARTENAIRES</b>	    			

### III - DÉROULEMENT DE LA SÉLECTION

**1**

## *Dossier de candidature et de sélection*

Le dossier de candidature dûment rempli est à nous retourner avant le : **Vendredi 9 Avril 2021** dernier délai.

Dossier téléchargeable sur le site internet du lycée : <https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

#### le dossier comprend :

- 1 la fiche de candidature à compléter au clavier. (pdf modifiable)
- 2 la fiche d'appréciation et de cohérence d'orientation à scanner (photo refusée)
- 3 les bulletins scolaires 2019/2020 et 2020/2021 au format numérique (téléchargeable sur site établissement) ou scannés (photo refusée)
- 4 Une lettre de motivation du candidat au format numérique (pdf)



Envoi du dossier par mail :

[sectionsportivemonteil@gmail.com](mailto:sectionsportivemonteil@gmail.com)

**2**

## *Tests de détection pour les dossiers sélectionnés*

Si le dossier est satisfaisant, un courriel vous sera adressé pour vous inviter à participer à la journée de détection, avec les indications nécessaires, notamment les horaires, la tenue, le certificat de non contre-indication.

**Tests**

**Mercredi 5 mai 2021**

**3**

## *Admission*

La commission de recrutement se tiendra dans les jours suivant la journée de détection, afin d'étudier les différents dossiers de candidature et vous communiquer une réponse fin Mai. **Les critères de recrutement sont les résultats scolaires, le niveau sportif, la motivation et l'évaluation lors de la journée de détection.**

**La notification d'admission en section sportive ne signifie pas une admission systématique au lycée, celle-ci dépend des procédures d'affectations et d'orientation académiques (DSDEN). Il convient donc de prévoir une solution de remplacement.**

Cette notification permet d'engager la procédure d'orientation auprès de l'établissement d'origine, et si vous n'êtes pas du secteur de recrutement du lycée Monteil, permet de demander une dérogation. L'affectation définitive sera prononcée fin juin par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN).

### CONTACT / RENSEIGNEMENT / INSCRIPTION

Lycée Alexis Monteil

14 Rue Carnus 12034 RODEZ CEDEX 9

Standard : 05 65 67 25 00

Secrétariat : 05 65 42 57 47

Site internet :

<https://alexis-monteil.mon-ent-occitanie.fr/>

Monteil  
développeur de talents



P. GARRIGUES : 06 79 70 01 35  
[sectionfootmonteil@orange.fr](mailto:sectionfootmonteil@orange.fr)

CPE référent :

B. ALIBERT : 05 65 67 25 85

Franck PLENECASSAGNE

06 83 12 22 92

Jean-Luc GOUZE

07 72 66 38 36